

ARIETTA PAPACONSTANTINO

ORACLES CHRÉTIENS DANS L'ÉGYPTE BYZANTINE: LE TÉMOIGNAGE DES
PAPYRUS

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 104 (1994) 281–286

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

ORACLES CHRÉTIENS DANS L'ÉGYPTE BYZANTINE: LE TÉMOIGNAGE DES PAPYRUS

Les oracles et la divination, qui étaient profondément enracinés dans la société antique, étaient encore largement pratiqués au IV^e siècle. Malgré les critiques de l'Eglise, les chrétiens y eurent également recours, en adaptant légèrement celles des méthodes traditionnelles qui s'y prêtaient¹. Une des mieux attestées est celle des *sortes sanctorum*, qui prit la suite des antiques *sortes homericæ* ou *sortes vergilianæ*. Elle consistait à tirer au sort un "chapitre" des écritures saintes, puis à l'interpréter en réponse à une question posée auparavant². Ce système oraculaire a été reconnu par Paul Canart dans un papyrus du Ve siècle contenant un ensemble de chapitres (κεφάλαια) numérotés se terminant chacun par l'expression δηλοῖ τὸ κεφάλαιον ...³.

Les papyrus nous font aussi connaître une autre technique de consultation, peu décrite par les textes d'autre nature: les "billets couplés". Elle consistait à présenter à l'oracle deux billets sur lesquels la même question était inscrite dans deux formulations différentes, l'une positive et l'autre négative, pour qu'il choisisse entre les deux. Cette forme de consultation n'était nullement nouvelle: des inscriptions pharaoniques la décrivent déjà, en indiquant que les deux questions étaient déposées devant la statue d'un dieu, et que le mouvement de celle-ci vers l'une ou vers l'autre rendait manifeste la réponse⁴. La technique des billets couplés continua ensuite à être utilisée à l'époque gréco-romaine. La façon dont se manifestait le choix du dieu consulté reste, toutefois, controversée⁵.

L'utilisation de cette technique par les chrétiens a été repérée par Herbert Youtie, qui a reconnu dans deux papyrus oxyrhynchites publiés séparément comme "prières" la question positive et la question négative d'une même consultation⁶. Youtie fournit une photographie des deux billets, ce qui permet de constater que les deux questions étaient initialement écrites sur un même morceau de papyrus, lequel avait été ensuite coupé en deux pour être soumis à l'oracle.

¹ D'une manière générale voir P. Courcelle, *Divinatio*, *RAC* 3, 1957, c.1235-51; D.E.Aune, *Prophecy in Early Christianity and the Ancient Mediterranean World*, Grand Rapids, Mich., 1983 avec une importante bibliographie.

² M. Förster, *Sortes sanctorum*, *Lexikon für Theologie und Kirche* 9, Fribourg-en-Brisgau, 1937, c.678-679 (non repris dans la nouvelle édition). Voir P. Courcelle, *L'enfant et les sorts bibliques*, *Vigiliae christianae* 7, 1953, p. 194-220.

³ P. Canart et R. Pintaudi, *PSI XVII Congr. 5: un système d'oracles chrétiens ("sortes sanctorum")*, *ZPE* 57, 1984, p. 85-90. Pour une présentation rapide des oracles sur papyrus, voir G.H.R. Horsley, *Answer from an Oracle* (n° 8), *New Documents Illustrating Early Christianity*, 2, *A Review of the Greek Inscriptions and Papyri published in 1977*, North Ryde, 1982, p. 37-44.

⁴ J. Černý, *Questions adressées aux oracles*, *BIFAO* 35, 1935, p. 57-58; *id.*, *Egyptian Oracles, A Saite Oracle Papyrus from Thebes in the Brooklyn Museum*, éd. R.A.Parker, Providence, 1962, p. 45-47. Une présentation générale et bibliographique dans J. Leclant, *Eléments pour une étude de la divination dans l'Égypte pharaonique*, *La divination*, I, éd. A. Caquot et M. Leibovici, Paris, 1968, p. 1-23.

⁵ Voir en dernier lieu L. Papini, *Struttura e prassi delle domande oracolari in greco su papiro*, *Analecta papyrologica* 2, 1990, p. 11-20, avec un résumé du débat et la bibliographie antérieure. On trouvera la liste des billets oraculaires connus, aussi bien d'époque gréco-romaine que d'époque byzantine, dans L. Papini, *Domande oracolari: elenco delle attestazioni in greco ed in copto*, *Anal. Papyr.* 4, 1991, 21-27.

⁶ H.C.Youtie, *Questions to a Christian Oracle*, *ZPE* 18, 1975, p. 253-57; il s'agit des *POxy* 16.1926 et *PHarris* 54 (voir ci-dessous).

On connaît plusieurs sites égyptiens où des oracles de ce type ont fonctionné pendant la période byzantine. Le premier était justement celui d'Oxyrhynchos, patroné par saint Philoxène. Il prit la relève d'un autre qui, à l'époque gréco-romaine, était placé sous l'invocation de Sarapis⁷. Il est attesté par quatre billets datant du VI^e siècle et se rapportant à trois consultations différentes. De la première, qui concerne l'accession éventuelle à une charge de banquier, il subsiste les deux billets présentés au saint⁸. On lit sur le billet contenant la question positive⁹: "+ Mon Seigneur Dieu Pantocrator et saint Philoxène mon protecteur, je vous prie, au grand nom de Dieu le Seigneur, si c'est votre volonté et que vous voulez bien que je prenne la charge de banquier, je vous prie de me le faire savoir [pour] que je parle +"; la question négative est posée en ces termes: "+ Mon Seigneur Dieu Pantocrator et saint Philoxène mon protecteur, je vous prie, au grand nom de Dieu le Seigneur, si ce n'est pas votre volonté, de ne me parler ni de la charge de banquier, ni du bureau des poids et mesures, de m'envoyer la réponse pour que je ne parle pas +".

Les deux autres billets contiennent chacun une question rédigée dans sa forme positive. L'un concerne un voyage à Chiout (Siout / Lykopolis?)¹⁰: "+ Dieu tout puissant, saint, vrai, aimant les hommes et créateur, Père de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, révèle moi la vérité que tu détiens, [à savoir] si c'est ta volonté que j'aïlle à Chiout. Vais-je te trouver agissant avec moi et favorable? Que ce soit fait. Amen." Enfin, la dernière consultation oxyrhynchite a pour objet une affaire de santé: "+ Dieu de notre protecteur saint Philoxène, si tu commandes de porter Anoup à l'hôpital, montre ta puissance et [fais] que sorte ce billet"¹¹.

Un deuxième site est attesté à Lycopolis, par deux seuls billets coptes datant du VII^e ou du VIII^e siècle et provenant, eux aussi, d'une même consultation¹². Celle-ci concerne, une fois de plus, un voyage, et fait apparaître les deux termes d'une alternative: "Dieu tout puissant, si tu me commandes à moi, ton serviteur Paul, d'aller à Antinooupolis et d'y rester, donne moi l'ordre à travers ce billet" ou bien "Dieu tout puissant, si tu commandes à moi, ton serviteur Paul, de demeurer sous le toit du monastère d'apa Thomas, donne moi l'ordre à travers ce billet".

Le troisième site, qui se trouvait dans la nécropole nord d'Antinoé, était situé dans le sanctuaire de saint Kollouthos. Il a livré jusqu'à aujourd'hui 74 billets en langue copte dont seul un petit nombre a été publié¹³. Ils contiennent pour la plupart des questions rédigées en copte et adressées en majorité au "Dieu de saint Kollouthos", suivant une formule qui n'est pas sans trouver d'écho dans l'épigraphie funéraire du lieu¹⁴. Ils concernent souvent des affaires de santé, ce qui n'est pas étonnant pour un saint médecin comme Kollouthos. Lucia Papini en a donné une typologie qui

⁷ Voir les exemples réunis par L. Papini, *Domande oracolari*, p. 24-25.

⁸ Youtie, *Questions*, p. 253 et pl. 8.

⁹ Respectivement *PHarris* 54 et *POxy* 16.1926.

¹⁰ *POxy* 6.925.

¹¹ *POxy* 8.1150: Δεῖξον τὴν δύναμ[ίν σου] καὶ ἐξέλθῃ τὸ π[ι]ττ[ά]κ[ι]ον (1.5-6); la traduction de l'éd.pr., reprise dans *SP* 197 ("Show thy power and let this prayer be accomplished"), partant du principe qu'il s'agit d'une prière, efface complètement la spécificité du texte.

¹² H. De Nie, Een koptisch-christelijke orakelvraag, *Ex Oriente Lux* 8, 1942, p. 616-618; voir Černý, *Egyptian Oracles*, p. 47.

¹³ L. Papini, Biglietti oracolari in copto dalla necropoli Nord di Antinoe, *Acts of the Second International Congress of Coptic Study, Rome 22-26 September 1980*, éd. T. Orlandi et F. Wisse, Rome, 1985, p. 245-255 (p. 245); S. Donadoni, Una domanda oracolare cristiana da Antinoe, *RSO* 29, 1954, p. 183-86 (invocation au dieu de tous les saints); S. Donadoni, Due testi oracolari copti, *Syntelesia Arangio-Ruiz*, I, Naples, 1964, p. 286-289.

¹⁴ Voir par exemple H. Munier, Stèles chrétiennes d'Antinoé, II, Stèles coptes, *Aegyptus* 29, 1949, p. 129-36, nos 1-3 et 8; G. Biondi, Inscriptions coptes, *ASAE* 8, 1907, p. 84-86 nos 10-12.

nous dispense de reprendre ici leur analyse. Voici, à titre indicatif, le contenu de deux d'entre eux, qui illustrent bien le modèle sur lequel toute la série est construite¹⁵: " + O Dieu de mon maître saint Kollouthos, si tu me commandes à moi, ton serviteur Phoibamon, de prendre le ...? sur mon corps et que la santé me permettra de me lever, fais sortir ce qui sera à mon avantage à travers ce billet + ", ou bien "+ + Dieu de mon maître saint Kollouthos, le vrai médecin! Si tu commandes que je lave mon pied, fais sortir pour moi ce billet +".

On connaît aussi de ce site deux billets rédigés en grec et datant du VI^e siècle. Ils présentent, par rapport au modèle copte, une légère variation. Dans l'un d'eux, dont l'état endommagé ne permet pas de connaître les termes de la question posée¹⁶, un nommé Rufus s'adresse à "Kollouthos le martyr chrétien"; la question se termine, comme dans la plupart des billets coptes provenant du même site, par la formule "révèle-le moi à travers ce billet (πιττάκιον)". L'autre, qui a sans doute trait à la prise de l'habit monastique, contient la question suivante: "+ Dieu de la Theotokos Marie révèle ce qui est avantageux (συμφέρον), révèle que je serai frère demain, fais sortir ce qui est à mon avantage + + +". Ce billet se distingue des autres par sa mention de la Theotokos, mais encore plus par l'absence d'invocation à saint Kollouthos¹⁷.

Enfin un dernier site, fonctionnant avec une technique légèrement différente, se trouvait à Krokodilopolis (Kom Fares) dans le Fayoum. Il est connu par un billet datant du VI^e ou du VII^e siècle, sur lequel figure la question suivante¹⁸: "Dieu des chrétiens, est-ce ta volonté que nous donnions ta servante Théodora à Joseph?", suivie de la mention "oui" écrite de la même main. Ceci laisse penser qu'un second billet, portant une réponse négative, avait été déposé au sanctuaire en même temps que le premier. Une autre hypothèse plausible, proposée par Lucia Papini, est qu'un seul billet était déposé, annoté, le moment venu, par la mention "oui" ou "non"¹⁹.

Deux autres billets, dont la provenance n'est pas connue, sont sans doute aussi des billets oraculaires. Le premier, qui figure dans le recueil de papyrus magiques de Kropp²⁰, contient le texte suivant: "Dieu de saint Leontios! Si je reste dans la maison dans laquelle je suis, avec ma mère, mon coeur aura la paix et je donnerai naissance à un enfant vivant". Une proposition négative aurait pu être rédigée en même temps, et l'ensemble soumis à un oracle de saint Leonce dont on ne connaît pas la localisation. Le second billet, rédigé en grec et mutilé sur la partie droite, s'adresse aux saints Cosme et Damien²¹: "Saints Cosme et Damien ordonnez à votre serviteur de Gerontios de se laver ...". La formulation pourrait être celle d'une question positive du type "si vous ordonnez à votre serviteur Untel, fils de Gerontios, de se laver, faites que sorte ce billet". Elle rappelle, en effet, celle du billet copte cité plus haut qui, adressé à Kollouthos "le vrai médecin", contenait la phrase "si tu commandes que je lave mon pied, fais sortir pour moi ce billet". Cosme et Damien étant, comme Kollouthos, des saints médecins, il s'agit vraisemblablement dans les deux cas de conseils concernant la santé du demandeur. Les lavements se faisaient sans doute dans les

¹⁵ S. Donadoni, *Due testi oracolari copti*, p. 286-289.

¹⁶ *PSI Congr XVII 20*; l'expression ἀνώσω ζώην pourrait indiquer un mariage ou une maladie.

¹⁷ *PSI Congr XVII 21*.

¹⁸ *SB 18.13250*; voir K. Treu, *Varia christiana*, II, *AfP* 32, 1986, p. 23-31, ici p. 29, no 5.

¹⁹ Papini, *Struttura e prassi*, p. 14. Les fouilles de l'oracle pharaonique de Deir el-Medineh ont mis au jour une série d'ostraca avec des questions simples, dont la clé est donnée par la trouvaille d'un ostracon sur lequel se trouve le mot "non": S. Sauneron, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, 1988, p. 108.

²⁰ *PRyl Copt 100* = A.M. Kropp, *Ausgewählte koptische Zaubertexte*, II, Bruxelles, 1931, p. 211.

²¹ *PAmst 1.22* (VI^e / VII^e siècle): "Ἅγιοι Κοσμᾶ καὶ Δαμιαν[έ,] κελεύεται τὸν δοῦλον ὑμῶν [] Γερωντίου λούσῃται []. Voir aussi *Studia papyrologica* 11, 1972, p. 93 et 14, 1975, p. 127.

installations des sanctuaires, dont les piscines, ou du moins les sources, étaient un élément constant²².

* * *

La plupart des documents précédemment analysés provient, comme on le voit, des sanctuaires de deux saints, celui de Philoxène à Oxyrhynchos et celui de Kollouthos à Antinoé. Les questions, toutefois, ne s'adressent pas aux saints eux-mêmes, mais à Dieu, sous la forme "Dieu de saint Untel". Cette expression montre, à la fois, l'importance centrale du saint dans l'esprit du fidèle et le respect de la théologie de la sainteté selon laquelle le saint n'est qu'un intercesseur auprès de Dieu. On trouve même la formule, un peu étonnante, "θεὸς τῆς θεοτόκου Μαρίας". Ce respect n'est pourtant pas total: à Antinoé, un certain Rufus s'adresse directement à Kollouthos, le "martyr chrétien"; de même, la personne qui se renseigne sur la charge de banquier s'adresse à Dieu *et* à saint Philoxène. D'autres billets, enfin, s'adressent à Dieu seul²³.

Comme on le voit, la formulation des billets provenant d'un même site est très variable, même en ce qui concerne les termes employés dans l'invocation. Se pose, dès lors, le problème des conditions dans lesquelles les billets étaient rédigés. Le personnel du sanctuaire se chargeait-il de cette tâche? Acceptait-il, au contraire, que les fidèles se présentent avec des questions déjà préparées? Dans ce dernier cas, chacun était-il libre de remettre par lui-même à son saint protecteur les questions qui le préoccupaient? Ou devait-on, au contraire, recourir aux bons offices du clergé local dont il faudrait, alors, préciser la manière de procéder? On peut penser qu'un scribe dont cela aurait été l'occupation principale aurait produit des écrits plus répétitifs. Mais comme le fait remarquer très justement Herbert Youtie, la conception ancienne de la "copie" était beaucoup plus large que la nôtre et supportait plus facilement ce genre de variations²⁴.

Quant aux questions que les fidèles posaient à ces oracles, elles portaient toujours sur des difficultés de la vie pratique: deux billets concernaient des déplacements; un troisième est relatif à un mariage; d'autres enfin avaient pour objet des choix à effectuer en matière de santé, pendant une grossesse ou, encore, dans le domaine bancaire. On ne connaît pas, comme à l'époque pharaonique, de consultation ayant eu pour objet un problème de justice²⁵. Exception faite du fidèle qui s'interroge sur la prise de l'habit monastique, les problèmes qu'on soumettait aux oracles chrétiens étaient, en définitive, ceux-là mêmes qui causent la désapprobation d'Eusèbe vis à vis des oracles "helléniques": choix d'une femme, départ en voyage, perte de la vue, maladies des membres²⁶, fuite d'un esclave, perte d'un vase, achat de terres, affaires de commerce²⁷. Aussi les critiques formulées par l'évêque de Césarée à l'encontre des oracles païens auraient pu, sans exagération, être étendues à ceux qui étaient sollicités, deux siècles plus tard, dans le cadre de la religion chrétienne. Athanase aussi a exprimé son hostilité pour la pratique, qu'il attribuait du reste aux Méli-

²² P. Maraval, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris, 1985, p. 204.

²³ On trouvera une analyse terminologique des billets d'époque gréco-romaine dans L. Papini, *Osservazioni sulla terminologia delle domande oracolari in greco*, *Miscellanea papyrologica in occasione del bicentenario dell'edizione della Charta Borgiana*, éd. M.Capasso, G.Messenì Savorelli et R.Pintaudi, II, Florence, 1990, p. 463-469.

²⁴ Youtie, *Questions*, p. 257.

²⁵ Voir, par exemple, l'affaire de Toutmosis, haut fonctionnaire sous la XXe dynastie (XIIIe s. av. J.-C.): Leclant, *Éléments pour une étude de la divination*, p. 12-13.

²⁶ Eusèbe, *Theophaneia*, 2.50 (Gressmann p. 103).

²⁷ *Ibid.* 2.52 (Gressmann p. 104).

tiens, d'aller aux tombeaux des martyrs - aux martyria - "afin de les interroger par le truchement des démons"; il considérait que "de pareilles déviations" étaient "propres au culte des idoles"²⁸.

* * *

Un dernier problème doit encore être soulevé. La technique des billets couplés est, comme on l'a vu, assez bien attestée. La procédure selon laquelle les consultations se déroulaient, reste, toutefois, difficile à saisir. On ignore, par exemple, comment le saint en venait à "choisir" entre les deux questions soumises à son jugement. Le mouvement de la statue en usage à l'époque pharaonique était une solution non seulement inacceptable dans le christianisme, mais, semble-t-il, abandonnée dès l'époque gréco-romaine²⁹. Les prêtres, désormais, opéraient un tirage au sort entre les billets pour donner à l'intéressé la réponse du dieu. En était-il de même dans les sanctuaires chrétiens?

Une telle méthode de consultation n'est décrite, pour le haut moyen âge, que dans deux textes littéraires, tous deux d'origine occidentale. Le premier est un récit de Grégoire de Tours sur le moine Patrocle, qui se demande s'il va devenir moine³⁰: "Pour connaître donc par un augure le lieu qu'il devait habiter, il écrivit de petits billets qu'il plaça sur l'autel, veillant et priant pendant trois nuits, afin que le Seigneur daignât lui manifester clairement ses volontés. Mais la grande miséricorde de la bonté divine, qui sachant d'avance ce qu'il serait avait résolu qu'il fût ermite, lui fit prendre le billet qui devait hâter son départ pour les déserts". Le second, une loi germanique du VIII^e siècle fixant la procédure à suivre pour vérifier si quelqu'un est coupable de meurtre, propose de poser deux billets "sur l'autel" ou, s'il n'y a pas d'église assez proche, "sur des reliques de saints". Un des deux billets est ensuite choisi par le prêtre ou par un "enfant innocent" (*puer innocens*)³¹.

Dans les deux cas cités, les billets devaient contenir les deux termes d'une alternative, tout comme ceux qui ont été trouvés en Égypte; ils étaient normalement posés sur l'autel, ou, à défaut, sur des reliques de saints. Le moine Patrocle pria pendant trois nuits, puis "Dieu lui fait prendre" lui-même le billet contenant la réponse. Dans le deuxième cas, le prêtre prenait la réponse sur l'autel.

Cette même technique se retrouve plusieurs siècles plus tard à Constantinople. Anne Comnène décrit, en effet, comment son père a par deux fois interrogé Dieu. La première consultation a lieu à Sainte-Sophie et concerne la guerre contre les Comans³²: "Le basileus écrivit sur deux tablettes la question: faut-il, ou ne faut-il pas, partir à l'attaque des Comans? Puis il ordonna au coryphée de l'assemblée de les déposer sur l'autel. Quand toute la nuit se fut passée à chanter des hymnes, dès l'aube celui qui avait déposé les papiers entra, saisit l'un d'eux, sortit et, après l'avoir ouvert devant tous, en fit la lecture". Dans la deuxième consultation on retrouve, pratiquement, les mêmes éléments³³: une alternative donnant lieu à deux questions que l'on pose sur l'autel; une nuit de prières; le choix par le prêtre d'un des deux billets; et enfin la lecture publique de la réponse.

²⁸ Athanase, *Lettre festale* 42 (Lefort, p. 47). Voir aussi les critiques de Shenouti contre "ceux qui dorment dans les tombeaux en vue de rêves, et qui interrogent les morts au sujet des vivants", faisant sans doute référence à l'incubation: L.Th. Lefort, La chasse aux reliques des martyrs en Égypte au IV^e siècle, *La Nouvelle Clio* 6, 1954, p. 230; voir Baumeister, *Martyr invictus*, p. 70-71.

²⁹ L. Papini, *Struttura e prassi*, *passim*.

³⁰ Grégoire de Tours, *V.Patr.* 9.2.

³¹ Lex Frisionum 14.1 (*MGH Leges* 3, p. 667,9). Voir Courcelle, L'enfant et les sorts bibliques, p. 199-200 et n.20.

³² Anne Comnène, *Alexiade* 10.2.5 (Leib, 2, p. 192).

³³ Anne Comnène, *Alexiade* 15.4.4 (Leib, 3, p. 200-201).

Les descriptions qui viennent d'être citées attestent que la christianisation du rituel oraculaire passait, à d'autres époques que la nôtre ou dans d'autres régions que l'Égypte, par le dépôt des billets contenant l'alternative sur un autel ou sur les reliques d'un saint. Les martyria tels que ceux de Kollouthos, de Leontios ou de Philoxène, où l'autel surmontait sans doute, au VI^e siècle, les reliques du saint, permettait l'adoption de semblables usages. On ne possède malheureusement pas, pour le moment, de sources attestant que les consultations par billets couplés se déroulaient, dans l'Égypte byzantine, de la même façon qu'en Gaule ou à Constantinople.

La technique des billets couplés était, en définitive, très simple et très souple. Son appartenance religieuse n'était déterminée que par deux facteurs: la divinité invoquée et le lieu de culte qui en était le théâtre. Aussi pouvait-elle être aisément transposée d'un cadre païen à un cadre chrétien: elle le fut, effectivement, de la même façon que la Bible, en remplaçant Homère ou Virgile, donna une forme chrétienne à l'ancienne technique oraculaire des *sortes*. Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, la structure du rituel se prêtait, au prix de modifications mineures, à sa réutilisation dans des contextes religieux très différents.